



RAPPORT ANNUEL
○○○ **2006**



PORT DE QUÉBEC

Canada 



Mission de l'APQ

La mission de l'**Administration portuaire de Québec** consiste à favoriser et à développer le **commerce maritime** à servir les **intérêts** économiques de la région de **Québec et du Canada** et à assurer sa rentabilité dans le respect de la communauté et de l'environnement

TABLE DES MATIÈRES



| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| La preuve est faite | 3 | Vitrine sur le fleuve | 21 |
| Revue de l'année 2006 par le Président du conseil d'administration et le Président-directeur général | 5 | Symbiose portuaire et urbaine | 23 |
| Des échanges commerciaux avec 56 pays | 11 | Environnement | 27 |
| Québec, l'escale romantique | 15 | Profitabilité au rendez-vous | 29 |
| Ancrée au cœur de la ville | 19 | Affaires corporatives | 33 |
| | | Innover et préparer les activités de demain | 37 |

En supportant son port et ses projets de la même façon que l'industrie maritime de Québec a répondu à l'appel régional au niveau de la réalisation d'aménagements à caractère récréatif, Québec sera gagnante.





LA PREUVE est faite



Photo : Pierre Coulombe

L'industrie maritime de Québec l'a démontrée plus que jamais en 2006; Québec peut miser pleinement sur son port et les retombées économiques qui en découlent sans compromettre ses autres axes de développement. Québec peut également compter sur sa communauté maritime pour s'intégrer parfaitement dans son cadre urbain. Enfin, Québec peut être comblée par une industrie au riche passé qui a façonné le développement de la Ville et qui offre un futur des plus prometteur.

Le port a atteint un nouveau sommet en 2006. Plus de 23,5 millions de tonnes de marchandise transbordée et près de 100 000 croisiéristes et membres d'équipage en visite à Québec. Du jamais vu!

Et ce n'est pas tout. En plus de réaliser ses activités courantes, l'Administration portuaire de Québec (APQ) s'est mise à l'œuvre pour commencer les aménagements constituant le legs du gouvernement fédéral pour le 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec qui aura lieu en 2008. En mobilisant ainsi environ 20% de ses propriétés à des fins publiques et récréatives, une part inégalée par aucun

autre port canadien, l'APQ dépasse toutes les normes en vigueur en regard de la proportion d'une propriété à être consacrée aux espaces verts.

La planification des projets que l'APQ réalise actuellement pour cet anniversaire historique n'est pas un frein aux efforts qu'elle déploie pour le développement à caractère portuaire. Celle-ci entend honorer pleinement sa mission en favorisant la croissance de l'industrie maritime de Québec pour les décennies à venir. En supportant son port et ses projets de la même façon que l'industrie maritime de Québec a répondu à l'appel régional au niveau de la réalisation d'aménagements à caractère récréatif, Québec sera gagnante. La plus belle ville des Amériques pourra ainsi profiter d'une industrie moderne en pleine croissance, faisant partie des solutions pour une plus grande richesse collective et un environnement meilleur.

Québec, ville portuaire.

Un joyau rayonnant aux quatre coins du globe.

Pour une quatrième année consécutive, l'APQ et ses partenaires opérateurs de terminaux ont atteint un niveau d'activités sans précédent, soit plus de 23,5 millions de tonnes de marchandises manutentionnées.





REVUE DE L'ANNÉE 2006

par le président du conseil d'administration et le président-directeur général



À gauche : Yvon Bureau, Président du conseil d'administration À droite : Ross Gaudreault, Président-directeur général

C'est encore une fois un honneur et un plaisir de signer ce rapport annuel et d'y présenter les faits saillants d'une quatrième année consécutive où les tonnages manutentionnés dans les différents terminaux du Port de Québec atteignent des niveaux sans précédent.

L'année 2006 s'est amorcée avec la remise de la Canne au pommeau d'or, une tradition qui perdure depuis 1835. C'est donc le 2 janvier que fut remis le précieux trophée maritime au Capitaine Adipas Adonios du navire Minerva. Arrivé le 1^{er} janvier en soirée en provenance de Klaipeda, en Russie, le navire, battant pavillon maltais, transportait une cargaison d'hydrocarbures à destination du terminal de Terminaux canadiens Canterm situé au secteur de Beauport.

C'est le 4 janvier que l'APQ a accueilli, au Terminal de croisières de la Pointe-à-Carcy, les invités de l'industrie maritime et les membres de la communauté d'affaires de Québec pour souligner la remise de la canne, dresser le bilan de l'année 2006 et faire part des principales attentes pour l'année 2007.

Pour une quatrième année consécutive, l'APQ et ses partenaires opérateurs de terminaux ont atteint un niveau d'activités sans précédent, soit plus de 23,5 millions de tonnes de marchandises. Il s'agit d'une hausse de 4% par rapport à 2005 et de plus de 50% comparativement à 2001. Plusieurs raisons expliquent cette performance remarquable, parmi celles-ci on note : les investissements réalisés au port au cours des dernières années, le positionnement commercial privilégié par l'APQ et ses partenaires et l'excellent contexte économique favorable aux échanges commerciaux entre le marché des Grands Lacs et le reste du monde.

Le nombre de croisiéristes et membres d'équipage fut sensiblement le même en 2006 qu'en 2005, soit 91 148 par rapport à 92 949 (-2%). Malgré cette légère baisse, le nombre de croisiéristes et membres d'équipage a augmenté de plus de 60% entre 2000 et 2006, faisant de l'industrie des croisières l'activité touristique avec le plus haut taux de croissance à Québec. L'APQ considère les résultats de 2006 comme étant particulièrement satisfaisants compte tenu de la forte concurrence que continue de livrer la région méditerranéenne au Saint-Laurent.

REVUE DE L'ANNÉE 2006 PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



La Marina du port de Québec et Espaces Dalhousie ont tous deux connu un niveau d'achalandage particulièrement élevé. Rappelons que ces deux activités font partie des nombreux services et infrastructures qu'offre l'APQ à sa région et qui sont utilisés à la fois par des clientèles régionales et touristiques.

Au niveau financier, l'APQ se réjouit des résultats obtenus. Les produits d'exploitation ont été de 13% supérieurs à ceux de 2005, soit 17,9 millions \$ par rapport à 15,8 millions \$, alors que les dépenses d'exploitation, excluant l'amortissement, ont crû de moins de 1% par rapport à 2005, soit 12,5 millions \$ versus 12,4 millions \$. Le bénéfice d'exploitation, avant amortissement, produits financiers et autres produits, est passé de 3,5 millions \$ en 2005 à 5,4 millions \$ en 2006, soit une hausse de plus de 54%. La croissance de la rentabilité de l'APQ est essentielle à la poursuite des investissements reliés à son développement commercial et à la restauration des infrastructures qui sont sous sa gouverne.

L'APQ a poursuivi ses investissements pour supporter le développement commercial relié aux trafics de

marchandises dans lequel le port est actif et pour la mise à niveau de certaines infrastructures vieillissantes. Au total, environ 4,1 millions \$ ont été investis en 2006 notamment dans l'amélioration locative de certaines infrastructures du secteur de Beauport, dans la restauration d'une partie de la toiture du hangar 27 et dans une conduite pluviale du secteur est de l'Anse-au-Foulon. La réalisation de ces immobilisations démontre la volonté de l'APQ à effectuer davantage d'entretien préventif de ses infrastructures.

C'est suite aux consultations publiques tenues à l'hiver et au printemps 2006 que les premières pelletées de terre ont été réalisées sur deux des trois sites faisant partie du legs fédéral pour le 400^e anniversaire de Québec, soit ceux de la Baie de Beauport et du Bassin Brown. Dans le cas de la Pointe-à-Carcy, l'APQ a dû revoir le concept d'aménagement proposé. La salle de spectacles de l'Agora sera ainsi bonifiée et réintégrée au projet et ce, afin de rencontrer les attentes du gouvernement fédéral. Le début des travaux de construction est prévu à l'hiver 2007. Au total, c'est plus de 5,6 millions \$ qui ont été investis par l'APQ en 2006 pour le legs fédéral réalisé sur les propriétés du Port de Québec.



Les défis en matière d'environnement ont été au cœur du quotidien de l'APQ en 2006. Onze examens environnementaux préalables ont été analysés en cours d'année. La totalité de ceux-ci a été approuvée conformément à la législation environnementale à laquelle l'APQ est assujettie. L'APQ a également été active en effectuant le suivi de plusieurs dossiers dont ceux reliés à la caractérisation et la restauration de sols contaminés lors d'activités passées.



Depuis l'entrée en vigueur des normes ISPS (*International Ship & Port Safety*) dans les ports canadiens en 2004, l'APQ a répondu avec succès à l'ensemble des défis s'y rattachant. Après avoir adopté les plans de sûreté et procédé à l'installation de caméras de surveillance et de périmètres de sécurité, l'APQ a mis en place de nouvelles normes d'accès aux différents secteurs portuaires. Après celui de Beauport en 2005, c'est le secteur de l'Estuaire qui fut complètement sécurisé en 2006. Pour ces travaux et d'autres immobilisations réalisées en 2006 et prévues en 2007, l'APQ a obtenu du gouvernement fédéral une contribution de 401 000 \$, permettant ainsi de défrayer 75% des coûts reliés à l'intégration de différentes mesures de sécurité dans le port.

Comme toujours, l'APQ a su collaborer avec les différentes associations impliquées dans la promotion et la défense des intérêts de l'industrie maritime canadienne, notamment l'*American Association of Port Authorities*, l'Association canadienne

des administrations portuaires et la Société de développement économique du Saint-Laurent. L'implication de l'APQ à l'échelle régionale fut particulièrement visible en raison de sa participation en tant que conférencier aux plus importantes tribunes et plus particulièrement celle de la Chambre de commerce de Québec.

Comme toujours, l'APQ fut très active au sein de la région en 2006. En plus de collaborer à la réalisation de nombreux événements reliés à l'industrie touristique, l'APQ a également supporté un bon nombre de causes et de fondations à caractère caritatif.

L'APQ assure la gestion d'infrastructures qui, dans certains cas, ont été développées à une autre époque. C'est le cas de certains quais situés dans le secteur de l'Estuaire et de l'Anse-au-Foulon dont la mise en opération date de la fin du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle. L'ensemble du patrimoine portuaire doit toutefois être entretenu même si dans certains cas

le potentiel de revenus (portuaires ou autres) est des plus limitée. En plus de maintenir les investissements reliés aux opportunités commerciales à venir, l'APQ aura, à court et moyen terme, à investir de façon importante dans la restauration de ses infrastructures. Le défi est de taille puisque l'APQ gère parmi les plus vieux actifs portuaires au Canada.

Au niveau de la gestion interne, 2006 fut également une année bien remplie. L'accès à la formation et le support aux initiatives proposées par tous les employés ont été encouragés par la direction générale de façon soutenue et ce, afin que tous les niveaux hiérarchiques de l'organisation puissent en bénéficier.

Au niveau de la gestion des systèmes d'information, l'APQ a complété l'importante migration de l'ensemble de son système de gestion de l'information vers un environnement web. La mise en place de ces nouveaux systèmes a permis d'améliorer la connectivité des usagers, des clients et des fournisseurs et ce, tout en assurant une sécurité accrue. L'APQ est ainsi en mesure de profiter des avantages d'une informatisation avant-gardiste pour optimiser la réalisation des multiples tâches propres à la gestion d'une organisation dont les activités sont aussi complexes et diversifiées que les siennes.

Au cours de 2006, l'APQ a insisté pour que soient reconnus les bienfaits sur le plan socio-économique du développement industriel moderne et des activités maritimes et portuaires. En conséquence, parce qu'elle considère que le promoteur est en mesure d'en faire une réussite, l'APQ a appuyé de façon musclée le projet Rabaska. En plus de cadrer parfaitement avec sa mission, l'APQ considère que la région a tous les atouts, notamment l'interface maritime, pour contribuer à la sécurité de l'approvisionnement énergétique du Québec.

L'APQ est également intervenue publiquement en janvier pour lancer un cri d'alarme concernant la fermeture annoncée du chantier maritime Industries Davie. D'autres développements survenus en cours d'année permettent à l'Administration portuaire de croire en une relance sérieuse de cet actif régional qui constitue l'un des plus importants intervenants de l'industrie maritime et portuaire de Québec.

L'avenir du Port de Québec réside en premier lieu avec le support de sa région. Sans cet appui, le port a moins de chance de saisir les projets à venir qui constitueront les retombées économiques et les emplois de demain. Son aménagement, ses activités et son développement futur ont comme assises la mission que lui confère la Loi maritime du Canada.

Les activités maritimes et portuaires répondent parfaitement aux objectifs sociaux, environnementaux et économiques que la région de Québec endosse et reconnaît. Les lois qui encadrent le développement des administrations portuaires canadiennes, la mission de celles-ci, le rôle qu'elles jouent sur les plans économiques et environnementaux, notamment en contribuant à l'utilisation des modes de transport de façon efficace et efficiente, représentent un contexte qui s'inscrit dans une perspective de développement durable. Ce qui est reconnu à l'échelle internationale doit aussi l'être pour le port de Québec et sa région.

Au fil des ans, l'industrie maritime a fait la preuve qu'elle est un formidable moteur économique et une communauté d'affaires qui a à cœur l'intégration harmonieuse des activités portuaires dans le milieu urbain. Tout comme plusieurs grandes villes méditerranéennes, riches en histoire et en culture, Québec fait l'envie de plusieurs cités qui n'ont su relever le défi de l'intégration portuaire en milieu urbain. Bref, que ce soit au passé, au présent ou au futur, le port et la ville sont deux institutions qui se conjuguent en harmonie.



Yvon Bureau
Président du conseil d'administration



Ross Gaudreault
Président-directeur général



La place portuaire de Québec profite d'un vaste hinterland continental qui permet à la région de profiter de l'un des plus importants bassins économiques au monde; le marché des Grands Lacs.





DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

avec 56 pays



Le Port de Québec est fier d'être l'une des principales plaques tournantes pour le commerce extérieur canadien. Que ce soit pour des marchandises destinées aux industries sidérurgiques, agroalimentaires, pétrolières ou bien pour celles des transports, des produits chimiques, des pâtes et papiers et des métaux, les différents terminaux du Port de Québec sont au service de l'important marché de la région des Grands Lacs.

Au total, plus de 23,5 millions de tonnes de marchandises, soit une hausse de 4% par rapport aux volumes transbordés en 2005 et une augmentation dépassant les 50% par rapport à 2001. Cette performance fait du Port de Québec celui qui a connu la plus forte croissance au niveau du tonnage et le second port en importance le long du Saint-Laurent.

Les tonnages de vrac solide ont été supérieurs de 1,5 million de tonnes, soit 9,6 millions de tonnes en 2006 comparativement à 8,1 millions de tonnes en 2005 (+19%). Les tonnages de céréales, de grains de provende ainsi que des engrais industriels et agricoles

en transit aux terminaux de Bunge du Canada, du Centre de Distribution de Sillery et de La Coop Fédérée ont tous connu une hausse. Au total, ces opérateurs de terminaux auront enregistré des volumes de l'ordre de 3,5 millions de tonnes en 2006 par rapport à 2,9 millions de tonnes en 2004, soit une augmentation de 22%. Ces résultats sont dignes de mention puisqu'il s'agit de la meilleure performance de Bunge du Canada depuis 1995 alors que dans le cas de La Coop Fédérée, 2006 constitue une année record d'activités.

D'autres performances remarquables ont été enregistrées aux terminaux dédiés d'Alcan, de Xstrata, de Béton Provincial, de la Société canadienne de sel et de Midatlantic Minerals. En hausse de 20 %, les volumes en transit ont atteint 1,1 million de tonnes en 2006 comparativement à 900 000 tonnes en 2005. Précisons qu'à l'exception de l'activité de Société canadienne de sel et de l'un des terminaux d'Xstrata, les autres terminaux identifiés ont tous été développés au cours des 10 dernières années. L'APQ est fière de cette importante diversification d'activités réalisée dans l'ensemble des secteurs portuaires.

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC 56 PAYS



Les terminaux opérés par Arrimage Saint-Laurent (ASL), dont celui d'Inco, qui en était à sa première année complète d'opération, ont encore une fois connu une année extrêmement achalandée. L'ensemble des tonnages manutentionnés à ces terminaux a crû de 15% par rapport à 2005 atteignant pour la première fois les 5 millions de tonnes. L'éventail de marchandises qui transitent dans ces terminaux a été sensiblement le même. Ainsi, la diminution de certains trafics, notamment les minerais et concentrés, fut plus que comblée par les fortes hausses enregistrées au niveau d'autres trafics, dont le coke métallurgique. Les investissements réalisés au cours des dernières années par ASL et par l'APQ tels l'achat d'équipements de manutention, la construction d'entrepôts et l'aménagement d'aires d'entreposage ont permis cette croissance de plus de 300% survenue en moins de 5 ans.

La baisse d'achalandage enregistré au terminal d'Ultramar explique la diminution de 8% du tonnage total de vrac liquide réalisé en 2006 par rapport à 2005. C'est néanmoins 13,8 millions de tonnes, majoritairement des produits pétroliers, qui ont transité essentiellement aux terminaux d'Ultramar, d'IMTT-Québec et de Terminaux canadiens Canterm.

2006 aura été une année record pour les tonnages de produits liquides manutentionnés aux quais de l'APQ. Il s'agit également d'une majoration de 42% des volumes transbordés comparativement à ceux de 2005 et de plus de 100% par rapport à l'an 2000. Cette performance découle principalement des activités d'IMTT-Québec et, dans une moindre mesure, de celles de Terminaux canadiens Canterm, qui ont tous deux enregistré des performances record au niveau de leurs tonnages manutentionnés. À l'instar des vracs solides transbordés dans le port, la majorité des produits qui transitent dans les terminaux de vrac liquide situés au secteur de Beauport, s'inscrit dans le positionnement commercial privilégié par le port, c'est-à-dire le marché des Grands Lacs.

Cette croissance éminente que connaît le port au chapitre des vracs solides et liquides n'est pas terminée. L'APQ travaille de concert avec les principaux opérateurs spécialisés dans ce type d'activités pour que le port soit prêt à saisir les opportunités futures. À cet égard, les deux prochaines années seront particulièrement importantes en ce qui a trait à la planification de nouveaux accès portuaires.



Photo : Ultramar

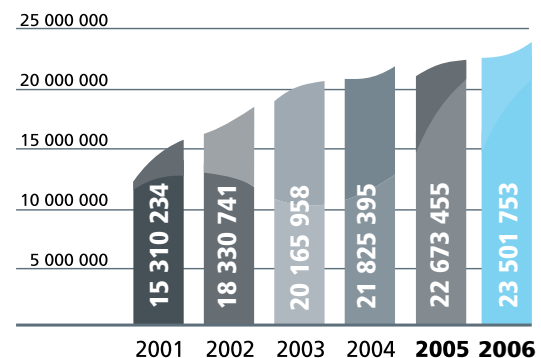
Comme ce fut le cas en 2005, les principaux volumes de marchandises générales en transit dans le port étaient essentiellement destinés aux activités d’approvisionnement des mines Raglan et Voisey Bay et ce, respectivement pour les minières Xstrata et Inco.

L’intermodalité des terminaux l’on retrouve dans le port est essentielle pour que soient acheminées de façon efficace et rapide les marchandises aux expéditeurs. Les centaines de navires, ainsi que les dizaines de milliers de wagons ferroviaires et camions qui ont transité dans les secteurs de Beauport, de l’Anse au Foulon et de l’Estuaire témoignent de ce besoin d’intermodalité. En conséquence, il est du devoir de l’APQ de veiller à ce que l’un et l’autre de ces modes de transport reliant la région au reste du continent ou au reste du monde soient protégés.

Les tonnages de marchandises en transit sur les quais du Port de Québec sont en constante évolution. Certains d’entre eux diminuent ou quittent le port alors que d’autres apparaissent ou augmentent. Mais somme toute, ils sont plus nombreux et en plus grande quantité. Avec une base d’activités reliées à des industries diversifiées, l’APQ considère profiter d’un excellent positionnement commercial.

La place portuaire de Québec profite d’un vaste hinterland continental qui permet à la région de profiter de l’un des plus importants bassins économiques au monde; le marché des Grands Lacs. Grâce aux installations portuaires que l’on retrouve à Québec, la mondialisation des échanges commerciaux est une réalité quotidienne dont la région tire profit. Les 56 pays, situés à tous azimuts, d’où provenaient ou se dirigeaient les différentes marchandises en transit au port en 2006, en témoignent.

ÉVOLUTION DES TONNAGES EN TRANSIT AU PORT DE QUÉBEC (2001 – 2006)



Depuis 2001, les volumes transbordés aux différents terminaux du port sont passés de 15,3 millions de tonnes à plus de 23,5 millions de tonnes.

Le développement des croisières constitue l'un des meilleurs potentiels de développement touristique pour de nombreuses régions du Québec dont la Côte-Nord, le Saguenay et la Gaspésie.





QUÉBEC, l'escale romantique



Le port et sa région ont connu une très bonne saison des croisières en 2006. Somme toute, le nombre de croisiéristes et de membres d'équipage fut sensiblement le même en 2006 qu'en 2005, soit 91 148 comparativement à 92 949 (-2%). Malgré cette légère baisse, le nombre de croisiéristes et membres d'équipage a augmenté de plus de 60% entre 2000 et 2006, faisant de l'industrie des croisières l'activité touristique avec le plus haut taux de croissance à Québec.

En 2006, la région de Québec et l'ensemble du Saint-Laurent ont toutefois dû composer avec l'extrême popularité du marché de la Méditerranée. L'excellente offre touristique de cette région jumelée à la profitabilité qu'enregistrent les lignes de croisière dans cette région ont fait en sorte que certaines d'entre elles, dont Princess Cruises, ont affecté moins de navires dans le Saint-Laurent et dans d'autres régions du monde, au profit de la Méditerranée.

Comme ce fut le cas en 2005, deux lignes de croisières ont fait de Québec leur point de départ et d'arrivée

pour leurs itinéraires Québec – Nouvelle Angleterre. L'ensemble de ces opérations s'est fait en partenariat avec l'Aéroport de Québec qui a su répondre aux exigences et aux attentes des transporteurs aériens en transit à Québec découlant de la présence des navires au port.

L'APQ a accueilli la presque totalité des navires à ses installations de la Pointe-à-Carcy. Contrairement à 2005 où les quais du secteur de l'Anse-au-Foulon avaient été utilisés pour répondre aux besoins rencontrés lors de périodes de fort achalandage, ce sont les quais de la Garde côtière canadienne, nouvellement restaurés, qui ont permis l'accueil de 2 des 86 escales de la saison. Ces opérations ont permis à l'APQ de constater la grande satisfaction des lignes de croisière et l'excellente complémentarité qu'offrent les quais de la Reine pour l'accueil des navires de croisière.

L'APQ considère les résultats de 2006 comme étant particulièrement satisfaisants compte tenu de ce contexte concurrentiel et des moyens relativement limités dont disposent les intervenants responsables de

QUÉBEC, L'ESCALE ROMANTIQUE



la mise en marché des croisières à l'échelle provinciale. Le développement des croisières constitue l'un des meilleurs potentiels de développement touristique pour de nombreuses régions du Québec dont la Côte-Nord, le Saguenay et la Gaspésie.

Bénéficiant du leadership de l'Association des croisières du Saint-Laurent (ACSL), dont la présidence est assumée par l'APQ, ces régions auront besoin de support pour se développer. C'est dans cette volonté que l'APQ multiplie les représentations auprès des instances gouvernementales pour que l'ACSL dispose de moyens financiers suffisants afin d'assurer le développement de l'activité croisières dans l'ensemble de la province de Québec. À cet égard, les différents paliers de gouvernement furent plus que jamais sensibilisés au cours de la dernière année du potentiel remarquable qu'offre l'activité des croisières internationales pour l'économie touristique de la province.

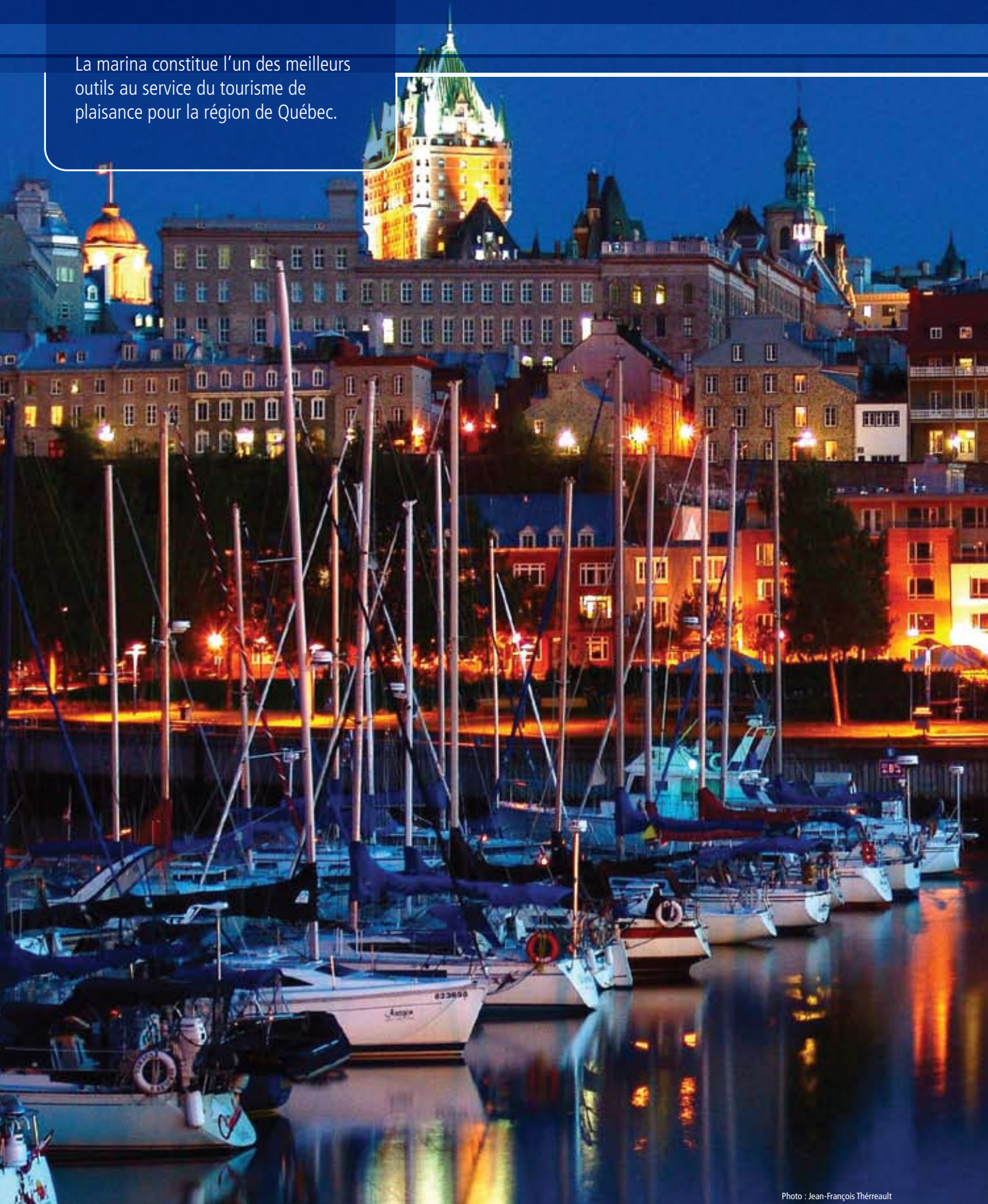




Les mois d'automne continuent d'être les plus achalandés de la saison. Ainsi, de tous les passagers accueillis au cours de la saison, plus de 70% l'ont été au cours des mois de septembre et octobre. À cet égard, l'APQ poursuivra ses efforts de façon à promouvoir les charmes qu'offre la destination durant les mois de mai à août. L'arrivée de nouveaux navires de croisière sur le marché et l'amélioration de l'offre touristique à l'Est de Québec font en sorte que l'APQ est confiante de pouvoir développer davantage l'achalandage durant les mois d'été.



La marina constitue l'un des meilleurs outils au service du tourisme de plaisance pour la région de Québec.





ANCRÉE AU coeur de la ville



Ce fut une autre excellente saison pour la plus belle marina au Québec.

L'élément marquant de la saison aura été l'achat d'un nouveau chariot cavalier ayant une capacité de 50 tonnes. En plus d'être plus sécuritaire sur le plan des opérations, ce nouvel équipement permet une meilleure productivité au personnel en charge des mises à l'eau. Le personnel de la Marina a également su relever les défis reliés à l'aménagement du chapiteau du spectacle équestre Cavalia au quai 30, notamment en réorganisant temporairement les espaces utilisés pour l'entreposage des embarcations.

En 2006, la Marina du port de Québec a participé au nouveau programme de classification des marinas du Québec mis de l'avant par l'Association maritime du Québec (AMQ). Lors de cet exercice, la Marina s'est méritée 4 ancres d'or principalement en raison de l'excellente localisation, de l'éventail et de la qualité des services offerts.

L'APQ a poursuivi sa collaboration avec les intervenants responsables des fêtes prévues pour le 400^e anniversaire de la Ville de Québec en 2008. Les aménagements à venir permettront d'intégrer de façon encore plus spectaculaire le plan d'eau de la Marina au coeur de la ville. Ces nouveaux aménagements s'ajouteront à ceux que l'on retrouve au pourtour du Bassin Louise.

Au-delà des installations d'accueil, la Marina est également le port d'attache de La Dauphine, soit la yole du Port de Québec qui fera partie de la compétition du Défi international des jeunes marins en 2008.

La marina constitue l'un des meilleurs outils au service du tourisme de plaisance pour la région de Québec. En plus du fort achalandage de méga-yachts, un marché qui connaît une croissance exponentielle à travers le monde, la Marina accueille des milliers de plaisanciers annuellement (un minimum de 4 000 nuitées), ce qui constitue un apport économique considérable pour la ville et sa région.

Tout comme l'Espace 400^e qui sera aménagé en bordure sud du Bassin Louise, le plan d'eau de la Marina est situé à l'endroit même où les principales activités de manutention du Port de Québec se sont réalisées pendant plus de 100 ans. En mettant en valeur ce site exceptionnel avec une activité nautique telle la navigation de plaisance, l'APQ protège et confirme la vocation maritime du Bassin Louise.

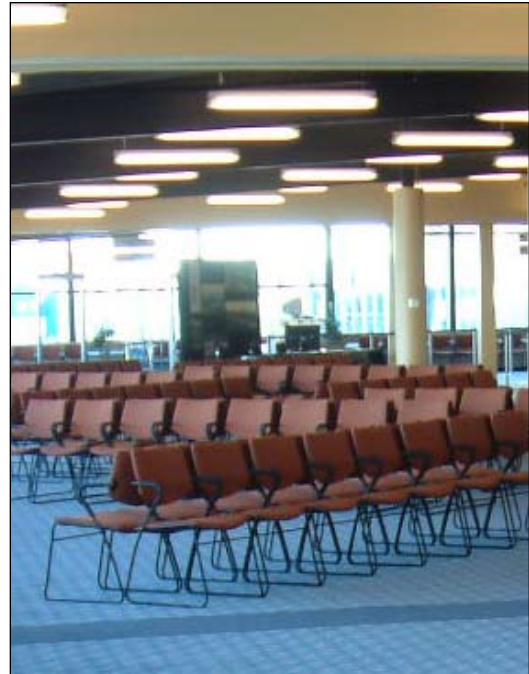
Au total, c'est près de 150 événements de tout genre qui ont eu lieu à Espaces Dalhousie, mobilisant ainsi environ 100 000 personnes.





VITRINE

sur le fleuve



L'année 2006 fut synonyme de succès pour Espaces Dalhousie. Au total, c'est près de 150 événements de tout genre qui ont eu lieu, mobilisant ainsi environ 100 000 personnes.

Plusieurs événements marquants ont eu lieu tout au long de l'année, notamment l'exercice du budget 2006-2007 du Gouvernement du Québec et le dîner de la 52^e réunion annuelle de l'OTAN. En plus d'avoir bénéficié de la notoriété de ces événements, Espaces Dalhousie et le service de sécurité de l'APQ se sont également bâtis une solide réputation auprès des services de sécurité de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada.

Deux importants constructeurs d'automobiles ont également misé sur les services d'Espaces Dalhousie pour la présentation de nouveaux modèles de voiture, le tout sous l'œil de centaines de journalistes experts.

Avec la tenue de trois salons d'envergure, Espaces Dalhousie a également permis à plus de 45 000 personnes du grand public de venir profiter de la vue imprenable sur le fleuve qu'offre le bâtiment.

Espaces Dalhousie entend poursuivre le développement de ses activités événementielles afin d'optimiser l'utilisation du terminal de croisières en période hors saison et ainsi permettre à la région de jouir d'un site exceptionnel. Que ce soit en raison de ses avantages uniques ou de la qualité des services offerts, Espaces Dalhousie constitue une force de plus sur laquelle l'APQ mise pour remplir sa mission.



espaces dalhousie

Terminal de croisières

En consacrant ainsi plus de 20% de ses propriétés, l'APQ dépasse toutes les normes généralement reconnues en matière d'aménagement urbain.





SYMBIOSE PORTUAIRE et urbaine



L'ensemble des propriétés administrées par l'APQ totalise 35 km² de plan d'eau et plus de 200 hectares de terrain aménagé situé dans 4 secteurs portuaires soit l'Anse-au-Foulon, la Pointe-à-Carcy, l'Estuaire et Beauport; tous situés sur la rive nord du Saint-Laurent.

L'implication de l'APQ et de ses partenaires dans l'aménagement urbain de Québec ne date pas d'hier. La collaboration et le leadership que l'APQ a su démontrer dans l'aménagement de la Plage Jacques Cartier, du Parc Notre-Dame de la Garde, de la halte routière Champlain, du passage de la piste cyclable du littoral, des promenades en bordure des quais situés au pied de la ville, de la plage et de la Baie de Beauport est appréciable. Ces aménagements ont contribué à donner un meilleur accès à la population au littoral de la rive nord de Québec. Au total, environ 90% des accès au littoral de la rive nord de Québec impliquent l'APQ alors que ses propriétés ne touchent que 20% du littoral situé entre les rivières Montmorency et Cap-Rouge.

En 2004, l'APQ confirmait son intention d'aménager, grâce au financement du gouvernement fédéral, trois sites situés le long du littoral pour le 400^e anniversaire de la Ville de Québec. Depuis, l'APQ a poursuivi ses efforts afin de mettre en place les équipes de travail, les consultants et les professionnels de toutes compétences pour compléter les plans et devis des aménagements proposés.

2006 aura été l'année des consultations publiques en ce qui concerne les projets d'aménagements du 400^e. Les aménagements proposés à la Baie de Beauport et au Bassin Brown ont tous deux été bien accueillis par l'ensemble des intervenants régionaux. L'inauguration des travaux a par la suite été soulignée par les élus municipaux et fédéraux.

En ce qui a trait au projet de la Pointe-à-Carcy, l'exercice tenu proposait un processus plus élaboré, notamment en confiant l'analyse du projet à des commissaires nommés par l'APQ, la Ville de Québec et Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada.

SYMBIOSE PORTUAIRE ET URBAINE

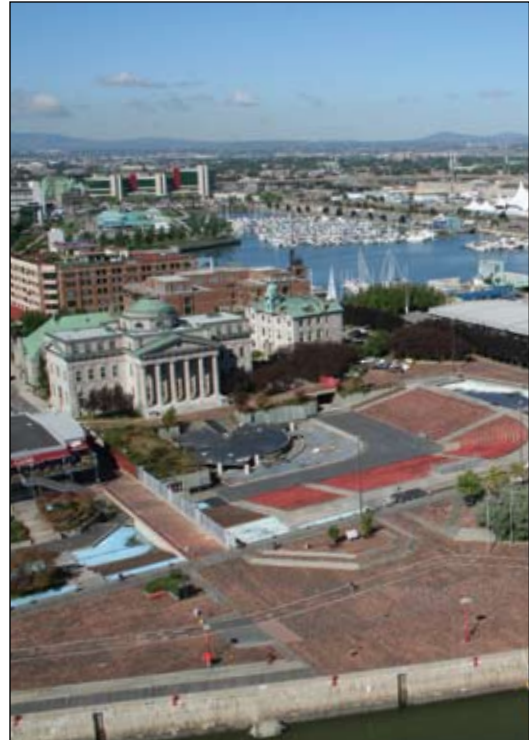


De gauche à droite : M. Ross Gaudreault, président directeur général de l'APQ, Mme Sylvie Boucher, secrétaire parlementaire du Premier ministre et pour la Francophonie et les Langues officielles, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, Ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec et M. Yvon Bureau, président du conseil d'administration de l'APQ.

Au terme des consultations, le projet présenté par l'APQ fut modifié de façon à répondre aux attentes du gouvernement fédéral, notamment en ce qui concerne la modernisation et l'amélioration de la scène de spectacles que l'on retrouve à l'Agora.

Une fois aménagé, l'ensemble des propriétés aménagées pour les fêtes du 400^e anniversaire devrait totaliser près de 5 millions de pieds carrés de terrain portuaire voués à des fins d'espaces publics, gratuits et récréatifs. En consacrant ainsi plus de 20% de ses propriétés, l'APQ dépasse toutes les normes généralement reconnues en matière d'aménagement urbain.

Afin de poursuivre sa mission première, l'APQ a fait du respect de la fonction portuaire un élément essentiel à la réalisation des projets et ce, dans chacun des trois sites. Dans le cas de la Pointe-à-Carcy, la fonction d'accueil des navires de croisières de même que la sensibilité urbaine qui caractérise ce site constitueront deux éléments incontournables au développement du concept. Dans le cas du Bassin Brown et de la Baie de Beauport, le défi sera de concilier la proximité entre les parcs aménagés et la fonction portuaire. De surcroît, dans le cas de Baie de Beauport, l'APQ a clairement identifié l'extension portuaire comme étant une étape future qui pourra s'intégrer aux aménagements qui seront proposés pour 2008.



Les enjeux d'aménagement urbain sont en constante évolution. Au cours des prochaines années, l'APQ projette de développer de nouvelles immobilisations afin de permettre la croissance des activités maritimes de Québec. L'ensemble de la communauté maritime souhaite réaliser ces développements dans un esprit de collaboration avec les instances régionales légitimes en matière d'aménagement. L'APQ s'attend également à ce que soient reconnus les efforts, les engagements et les sommes investis au cours des dernières années quand viendra le temps d'évaluer, dans une perspective de développement durable, les projets de la communauté maritime de Québec.

Si l'on tient compte de l'énergie nécessaire à chaque mode de transport pour déplacer une tonne de marchandises sur un kilomètre, les émissions polluantes, les risques d'accidents et les victimes et bien sûr les coûts directs de chacun de ces modes, le transport maritime constitue le meilleur choix.



ENVIRONNEMENT :

aujourd'hui pour demain



L'APQ suit de près les problématiques environnementales discutées à l'échelle internationale. L'APQ considère que chaque mode de transport est essentiel aux activités socio-économiques de la société canadienne. Malheureusement, le mode de transport maritime doit souvent se défendre sur la place publique quand vient le temps de considérer les questions environnementales reliées au transport.

Pourtant, si l'on tient compte de l'énergie nécessaire à chaque mode de transport pour déplacer une tonne de marchandises sur un kilomètre, les émissions polluantes, les risques d'accidents et les victimes et bien sûr les coûts directs de chacun de ces modes, le transport maritime constitue le meilleur choix. En réunissant chacun des modes de transport, les ports, dont celui de Québec, permettent une optimisation du transport nécessaire à l'activité économique.

Au quotidien, les questions environnementales auxquelles l'APQ fait face concernent, avant tout, les activités réalisées par les opérateurs dont les équipements et les installations sont situés sur ses

propriétés. Onze projets ont fait l'objet d'une évaluation environnementale préalable en cours d'année. Ces évaluations concernaient essentiellement certains projets réalisés par les opérateurs du port.

Le suivi de nombreux projets initiés au cours des dernières années a été fait. Parmi ceux-ci, on retrouve la compensation de l'habitat du poisson découlant de la construction et restauration des quais 49 et 103 ainsi que le démantèlement et la réhabilitation de sites contaminés par des activités industrielles passées.

L'APQ a complété la planification de l'intervention de réhabilitation qu'elle prévoyait entreprendre sur des terrains dans le secteur de l'Anse au Foulon. Un ensemble de mesures a donc été réalisé en cours d'année afin de doter l'organisation de la technologie et des équipements nécessaires au bon fonctionnement de ce projet. L'APQ s'attend de débiter ses premiers traitements de sols en 2007.

Bien que tous les secteurs d'activités aient participé à cette augmentation de revenus, la croissance enregistrée au niveau des trafics de vrac solide (+18%) a particulièrement contribué à ces résultats.



PROFITABILITÉ

au rendez-vous



Le niveau record de tonnage atteint en 2006 et l'excellente performance enregistrée pour les autres activités telles celles des croisières, de la Marina et d'Espaces Dalhousie ont eu une influence marquée sur le plan financier.

Les produits d'exploitation sont passés de 15,8 millions \$ en 2005 à 17,9 millions \$ en 2006, soit une hausse de plus de 13%. Cette hausse de revenus provient principalement de la croissance des trafics de marchandises et des droits maritimes qui en découlent et, dans une moindre mesure, par les loyers facturés aux opérateurs de terminaux et autres locataires.

Bien que tous les secteurs d'activités aient participé à cette augmentation de revenus, la croissance enregistrée au niveau des trafics de vrac solide (+18%) a particulièrement contribué à ces résultats. Fait à noter, le niveau d'achalandage enregistré au secteur de Beauport durant certaines périodes de l'année a bénéficié au secteur de l'Anse-au-Foulon qui a connu une hausse de 25% de ses revenus d'exploitation.

Grâce à un contrôle sévère, les dépenses d'exploitation excluant l'amortissement sont passées de 12,4 millions \$ en 2005 à 12,5 millions \$ en 2006, soit une hausse de moins de 1%. Une plus grande capitalisation de la dépense salariale, une réduction de l'assiette d'imposition municipale et une meilleure gestion des dépenses en énergie expliquent en grande partie ces résultats.

Le bénéfice d'exploitation, avant amortissement, produits financiers et autres produits est passé de 3,5 millions \$ à 5,4 millions \$, soit une hausse de plus de 54%. La dépense d'amortissement s'est élevée à 2,4 millions \$ en 2006 par rapport à 2,1 millions \$ en 2005. Les autres éléments (produits financiers et coûts environnementaux) ont généré une dépense nette de 100 000 \$ en 2006 comparativement à 200 000 \$ en 2005. Le bénéfice net de l'exercice totalisa donc 1,2 millions \$ en 2005 et 3 millions \$ en 2006, soit une hausse de 150%.

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC

États-consolidés

BILAN CONDENSÉ

Au 31 décembre

2006

\$

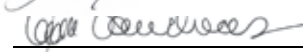
2005

\$

| | 2006 \$ | 2005 \$ |
|--|--------------------|-------------|
| ACTIF À COURT TERME | 10 893 928 | 8 335 689 |
| ACTIF À LONG TERME | | |
| INVESTISSEMENTS NETS DANS DES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT | 27 367 032 | 29 967 974 |
| COÛTS ENVIRONNEMENTAUX À RECOUVRER | 1 105 391 | 1 752 715 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 88 045 023 | 83 106 473 |
| FRAIS REPORTÉS | 1 200 003 | 1 333 336 |
| | 117 717 449 | 116 160 498 |
| | 128 611 377 | 124 496 187 |
| PASSIF À COURT TERME | 13 112 108 | 6 502 578 |
| PASSIF À LONG TERME | | |
| PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX | 3 094 680 | 3 399 024 |
| DETTE À LONG TERME | 17 409 401 | 25 911 158 |
| APPORTS REPORTÉS | 52 877 345 | 49 309 684 |
| AVANTAGES SOCIAUX FUTURS | 1 509 500 | 1 723 300 |
| | 74 890 926 | 80 343 166 |
| AVOIR DE L'ADMINISTRATION | 40 608 343 | 37 650 443 |
| | 128 611 377 | 124 496 187 |

Pour le conseil d'administration :


 _____ président du conseil


 _____ président-directeur général

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

Aux administrateurs,

Le bilan condensé ainsi que les états condensés des résultats et des flux de trésorerie ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de l'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC au 31 décembre 2006 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 1er mars 2007. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la direction de l'entité. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la Note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toute l'information requise selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'entité, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.



Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Québec, Canada
Le 1^{er} mars 2007

ÉTAT DES RÉSULTATS CONDENSÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

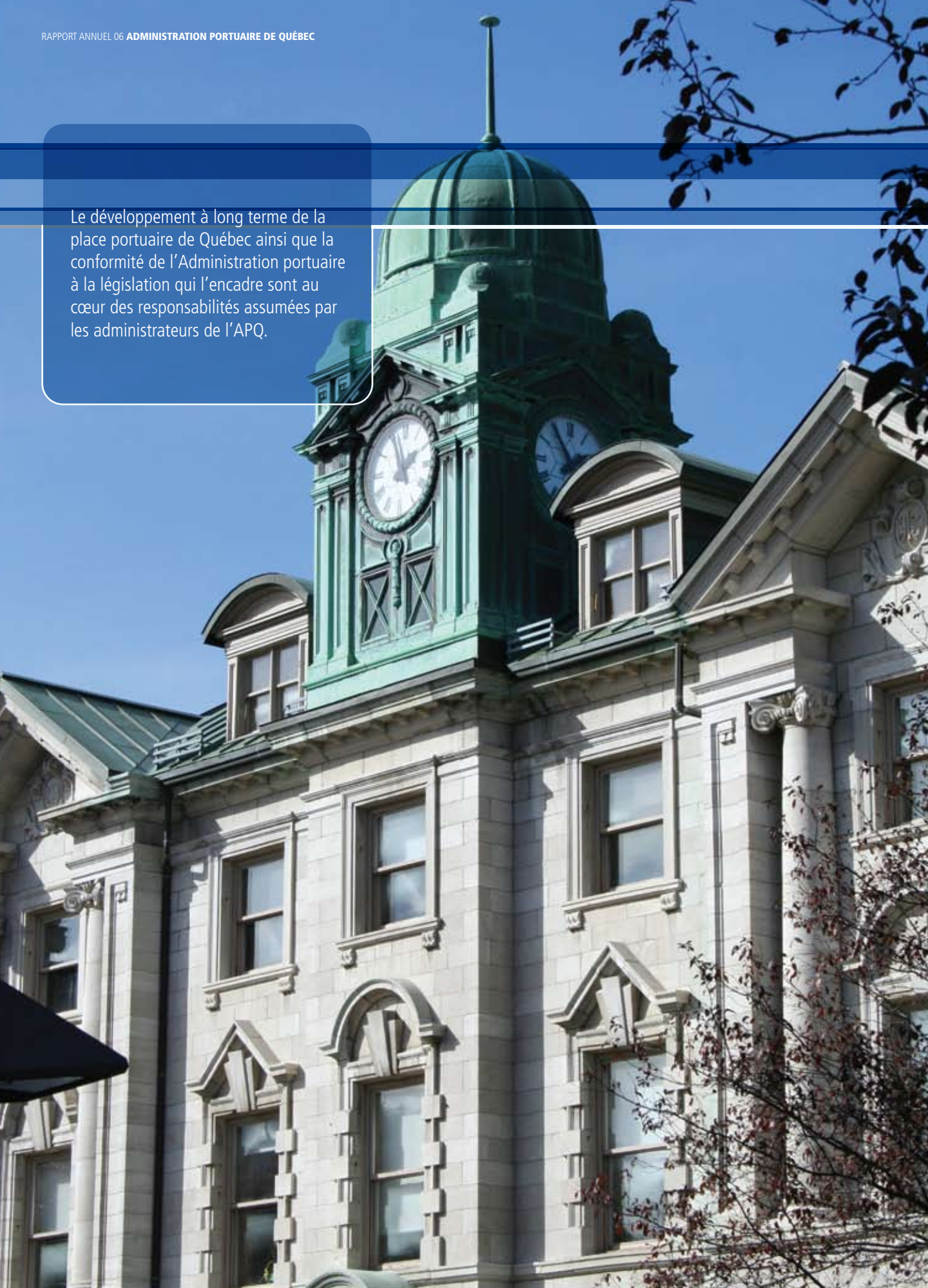
| | 2006 \$ | 2005 \$ |
|--|-------------------|------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 17 866 064 | 15 769 591 |
| CHARGES | 12 449 049 | 12 301 005 |
| BÉNÉFICE AVANT AMORTISSEMENTS ET AUTRES ÉLÉMENTS | 5 417 015 | 3 468 586 |
| AMORTISSEMENTS NETS DE L'AMORTISSEMENT DES APPORTS REPORTÉS | 2 372 576 | 2 129 719 |
| BÉNÉFICE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS | 3 044 439 | 1 338 867 |
| AUTRES ÉLÉMENTS | (86 539) | (169 184) |
| BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE | 2 957 900 | 1 169 683 |

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONDENSÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2006 \$ | 2005 \$ |
|---|-------------------|-------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | 4 935 969 \$ | 4 751 926 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (8 621 827) | (4 587 046) |
| Encaissements - contrats de location-financement | 2 426 688 | 2 264 250 |
| | (6 195 139) | (2 322 796) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Variation des avances d'un apparenté | 3 451 515 | - |
| Variation nette de la dette à long terme | (8 501 757) | (2 035 605) |
| Encaissements relatifs aux apports reportés | 6 067 020 | - |
| Passifs environnementaux réglés, nets des recouvrements | (14 001) | - |
| | 1 002 777 | (2 035 605) |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE | (256 393) | 393 525 |

Le développement à long terme de la place portuaire de Québec ainsi que la conformité de l'Administration portuaire à la législation qui l'encadre sont au cœur des responsabilités assumées par les administrateurs de l'APQ.





AFFAIRES corporatives



Rangée du haut, de gauche à droite : M. Serge Lebel, M. Ross Gaudreault, M. Jean Chiasson, M. Pascal Raby
Rangée du bas, de gauche à droite : M. Louis Rochette, M. Yvon Bureau, M. Yvan Desgagnés, M. Maurice Carrier
Absent : M. Paul-Émile Barbeau

Le développement à long terme de la place portuaire de Québec ainsi que la conformité de l'Administration portuaire à la législation qui l'encadre sont au cœur des responsabilités assumées par les administrateurs de l'APQ. Que ce soit par l'entremise de différents comités sur lesquels siègent les membres du conseil d'administration ou lors des séances régulières, ceux-ci s'assurent de couvrir cet éventail de responsabilités avec rigueur.

En 2006, l'APQ a entrepris une importante réflexion quant à sa planification stratégique. Le contexte général dans lequel se trouve l'APQ tant sur le plan financier que commercial, fait en sorte que les administrateurs et la haute direction du port ont décidé de faire une réflexion approfondie sur les défis que l'organisation devra relever au cours des 5 prochaines années. L'APQ prévoit compléter cet exercice en 2007.

À l'automne, les administrateurs et la haute direction se sont penchés sur un projet d'investissement préliminaire qui pourrait prendre place en 2007. La réalisation éventuelle de cet investissement, sans doute l'un des plus importants à être entrepris au cours des 30 dernières années, s'inscrirait parfaitement dans le type de développement commercial privilégié par l'APQ.

Le comité de vérification a suivi l'évolution de la situation financière tout au long de l'année. Les questions de gouvernance, celles reliées aux fonds de pension des employés ainsi que l'ensemble des mesures prises dans le dossier du financement des projets d'aménagement pour le legs fédéral, ont tous été abordés dans le cadre des travaux du comité. Les écarts favorables par rapport au budget au chapitre des revenus ainsi que le respect des dépenses projetées ont permis aux membres de constater que l'APQ a amélioré sa santé financière en 2006.

AFFAIRES CORPORATIVES



Le comité Port-Ville devrait représenter la tribune privilégiée pour que soient discutés les différents enjeux touchant les activités urbaines et portuaires et leur cohabitation. Les Fêtes du 400^e anniversaire de Québec et l'ensemble des éléments concernant les 3 projets constituant le legs fédéral ont été à l'ordre du jour de chaque réunion tenue en 2006. Pour ce qui est du projet de la Baie de Beauport, l'APQ est en attente de la Ville de Québec pour que soit entériné le protocole d'entente visant à reconnaître et appuyer la légitimité de l'extension du secteur portuaire et de sa cohabitation avec la fonction récréative.

À l'automne, l'APQ a relancé le comité des usagers. L'objectif de cette tribune était de regrouper les principaux usagers du port afin d'y partager certaines

préoccupations communes. Certaines questions opérationnelles et autres enjeux davantage reliés à la visibilité de l'industrie maritime au sein de la région ont été discutées. Un ensemble d'actions est prévu pour 2007.

Mensuellement, les administrateurs prennent connaissance d'un rapport environnemental répertoriant l'ensemble des incidents survenus, des activités en cours et des projets à l'étude sur l'ensemble des propriétés du port. En adoptant cette façon de faire, l'APQ s'assure également de contrôler et de documenter la mémoire corporative en matière d'environnement.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC

au 31 décembre 2006



Yvon Bureau
Président du Conseil
Président du comité exécutif
*Nommé par le ministre fédéral
des Transports suite aux
recommandations des utilisateurs*



Yvan Desgagnés
Vice-président du Conseil
Vice-président du comité exécutif
Président du Comité consultatif
des usagers
*Nommé par le ministre fédéral
des Transports suite aux
recommandations des utilisateurs*



Paul-Émile Barbeau
Membre du Conseil
Membre du comité de vérification
*Nommé par le ministre fédéral
des Transports suite aux
recommandations des utilisateurs*



Maurice Carrier
Membre du Conseil
Membre du comité consultatif Port/Ville
Représentant de la Ville de Québec



Jean Chiasson
Membre du Conseil
Président du comité de vérification
*Nommé par le ministre fédéral
des Transports suite aux
recommandations des utilisateurs*



Me Serge Lebel
Membre du Conseil
Membre du comité de vérification
*Représentant du gouvernement
du Québec*



Me Louis Rochette
Membre du Conseil
Membre du comité exécutif
Président du Comité consultatif Port/Ville
*Représentant du gouvernement
du Canada*



Me Pascal Raby
Secrétaire corporatif

Le Port de Québec est l'un des emblèmes de sa région. Supporter le port, c'est enrichir la Ville de Québec d'une industrie forte, au passé glorieux et au potentiel extraordinaire.



INNOVER ET PRÉPARER

les activités de demain



À l'aube de son 150^e anniversaire d'incorporation, l'APQ est néanmoins une organisation jeune. Que ce soit en raison de son dynamisme, de sa capacité à s'adapter aux changements ou encore parce qu'elle réussit à performer dans une industrie où la compétition est internationale, l'APQ est fière de son évolution et de son développement.

Les défis auxquels font face l'APQ et l'ensemble de la communauté maritime de Québec sont nombreux et diversifiés. La restauration de l'ensemble du patrimoine portuaire, les contraintes légales actuellement en place rendant presque impossibles le financement de mégas projets d'immobilisation et bien sûr, le potentiel de croissance extraordinaire du port font tous partie des enjeux auxquels l'APQ est confrontée. Pour relever l'ensemble de ces défis, l'APQ mise sur les forces qui ont fait le succès du port au fil des ans, c'est-à-dire l'expertise de sa communauté maritime et les qualités naturelles exceptionnelles du havre de Québec.

Sur le plan commercial, l'APQ dispose d'un agenda particulièrement rempli. De concert avec ses partenaires

opérateurs, l'administration portuaire entend mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de s'accaparer de certains échanges commerciaux qui se développent, notamment ceux reliés à la dynamique que provoquent la Chine et d'autres pays aux économies émergentes.

L'APQ considère que la mondialisation des marchés est synonyme d'opportunités et de richesse collective pour sa région, notamment grâce à sa communauté maritime. Grâce au port et à ses activités de transbordement de marchandises en vrac, Québec peut ainsi diversifier sa base économique et profiter des retombées positives provenant d'industries localisées dans la région des Grands Lacs.

La mondialisation des échanges commerciaux constitue un défi qui vaut la peine d'être relevé. Lorsqu'un des 1 200 cargos et autres navires qui transitent dans le port annuellement s'amarré à un quai du Port de Québec, c'est en moyenne un quart de million de dollars qui est injecté dans l'économie régionale. Lorsqu'un opérateur du port investit dans l'achat d'équipements ou dans l'aménagement de

INNOVER ET PRÉPARER LES ACTIVITÉS DE DEMAIN



nouvelles installations d'entreposage, c'est le marché de l'emploi de Québec qui est sollicité et non celui d'une autre région.

C'est aujourd'hui que se planifie et se réalise le positionnement commercial du Port de Québec de demain. Les marchandises et les croisiéristes qui seront en transit sur les quais de l'APQ au cours des prochaines années découleront des efforts déployés au quotidien par l'Administration portuaire et ses partenaires ainsi que du support des instances régionales.

Le Port de Québec est l'un des emblèmes de sa région. Supporter le port, c'est enrichir la Ville de Québec d'une industrie forte, au passé glorieux et au potentiel extraordinaire.





Administration portuaire de Québec

Direction Générale

150, rue Dalhousie, C.P. 2268, Québec (Québec) QC G1K 7P7 Canada

Tél.: (418) 648-3640 Fax: (418) 648-4160

Courriel : marketing@portquebec.ca www.portquebec.ca

www.quebec2008portquebec.ca

www.marinaportquebec.ca

www.espacesdalhousie.com